



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 27 juin 2023

### **Remise de 2 Gilets Airbags à « Oraison Conduite » et signature d'une charte de promotion de ces équipements de protection**

Franck LACOSTE, directeur des services du cabinet, représentant Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes de Haute-Provence, a remis le mardi 27 juin 2023 à un représentant de l'école de conduite « Oraison conduite » deux gilets airbags filaires.

Ces deux systèmes de protection du conducteur, d'une valeur unitaire de 450 €, acquis dans le cadre du Plan Départemental d'Action de sécurité Routière (PDASR), ont été offerts à l'établissement de conduite qui n'avait pas été doté en 2020 lors de l'expérimentation prise en charge par la Délégation à la sécurité routière (DSR).

L'objectif de cette remise est de permettre à chaque apprenant 2RM de s'habituer à l'airbag pendant toute sa formation. Les enseignants à la conduite du deux roues s'engagent en retour à promouvoir l'usage des équipements de sécurité pour cette catégorie d'usagers particulièrement fragiles.

**Conçu pour absorber les chocs au niveau du thorax, de l'abdomen et de la colonne vertébrale, l'airbag est une protection qui peut s'avérer très efficace en cas de chute ou de collision avec un autre véhicule.**

Cette action complète celles menées sur le terrain par le pôle sécurité routière en partenariat avec l'Escadron Motorisé de la gendarmerie.

En 2022, dans le département des Alpes de Haute-Provence, les 2RM ont été concernés dans 33 % des accidents (73), 29 % des accidents mortels (5) et 30 % des blessés hospitalisés (36). En 2021, ils représentaient 41 % des tués et 40 % des blessés hospitalisés.

Si depuis quelques années, il est constaté une stabilisation du nombre d'accidents concernant les 2RM et une diminution de la mortalité pour cette catégorie d'usagers, leurs blessures restent souvent graves et certains gardent des séquelles pendant plus d'une année.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex



*Franck LACOSTE, directeur des services du cabinet, a remis le mardi 27 juin 2023 au représentant de l'école de conduite « Oraison conduite » deux gilets airbags filaires.*



*Signature de la charte d'engagement à la promotion des airbags dans le cadre des sessions de formation à la conduite du deux roues*

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture  
8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex